Le Dit de l'UPV
HTTP://WWW.UNIV-MONTP3.FR
[UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY, MONTPELLIER III]
n° 77
mai 2004

Université Paul-Valéry Montpellier III

Mode d'emploi

Le LMD à l'université Paul-Valéry

Une rubrique spécifique sur le site web de l'université détaille les offres de formation selon le système LMD. L'article qui suit présente les grandes lignes de cette nouvelle organisation.

Les universités françaises entrent dans le processus d'harmonisation européenne des diplômes et adoptent un nouveau mode d'organisation des études basé sur un découpage en 3 grades ou en 3 étapes : le système LMD (Licence, Master, Doctorat).

À la rentrée 2004, l'université Paul-Valéry entre donc dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et adopte le système LMD.
Ce nouveau système est basé sur l'attribution de diplômes nationaux reconnus dans l'ensemble des pays européens. Il vise à favoriser à la fois les comparaisons et les équivalences européennes, la mobilité des étudiants au sein de la communauté européenne, ainsi que la lisibilité des diplômes sur le marché de l'emploi.

Au lieu d'un titre de diplôme, souvent très spécifique, les grades de Licence et de Master ont un intitulé principal (celui du domaine), un intitulé de mention, un intitulé de parcours ou de spécialité, et – dans le cas des masters – l'identification d'une finalité : Professionnelle ou Recherche.

Les niveaux d'études L et M sont validés par l'acquisition de crédits européens qui sont transférables, capitalisables (acquis définitivement) et applicables à l'ensemble des activités pédagogiques.

Une licence est validée par l'acquisition de 180 crédits. Le master représente 120 crédits après la licence. Chaque niveau est structuré en semestres d'une valeur de 30 crédits : 6 semestres en licence, 4 semestres en master. Le Doctorat est alors accessible après validation de 300 crédits (180 en licence + 120 en master).

Chaque semestre est organisé en unités d'enseignement (UE), éventuellement subdivisées en composantes (ECUE : élément constitutif d'unité d'enseignement).

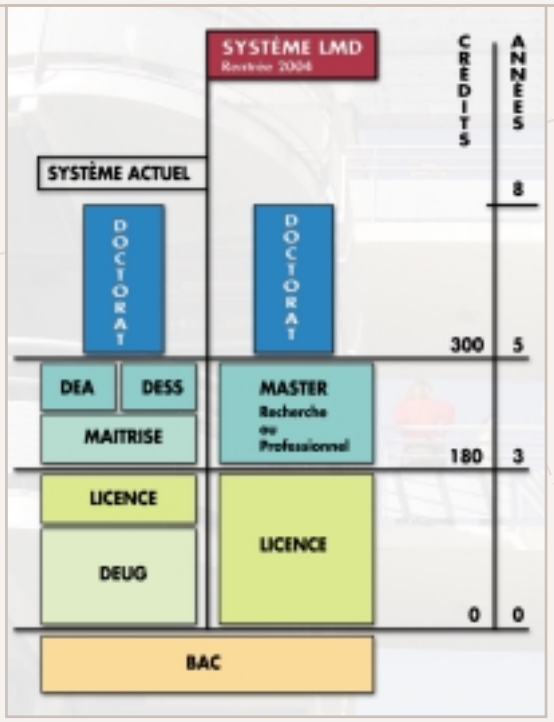

Avec le passage au LMD, l'université Paul-Valéry fait évoluer son offre de formation, désormais structurée en deux domaines : Lettres, Langues et Arts ; Sciences de l'Homme et de la Société.

Les pages «Études à l'UPV»du site web de l'université présentent désormais l'offre de formation LMD, et dans un premier temps la liste des Licences et des Masters en cours d'habilitation.
http://www.univ-montp3.fr/etudes/fi/et-fi-som.htm

[sommaire]

> p. 1 Le LMD à l'université Paul-Valéry
> p. 2 Le Service Commun d'Action Culturelle (SCAC)
> p. 3 Georges Poyer : professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Montpellier de 1922 à 1940
> p. 4 Publications récentes et soutenances de doctorats

BLOC-NOTES

■■■ Prix de l'initiative étudiante

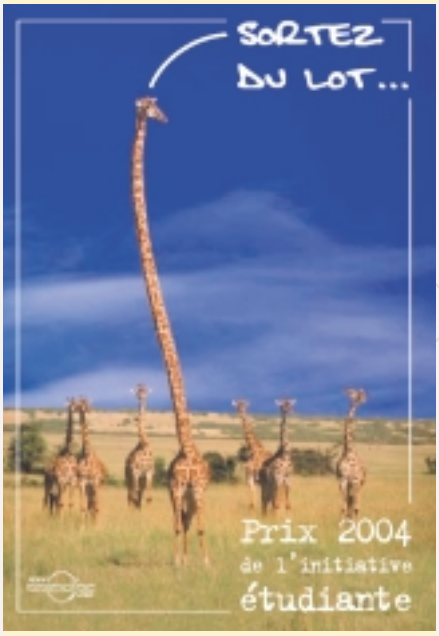

Animafac (la coordination nationale des associations étudiantes) lance pour la 7ème année consécutive le *Prix de l'Initiative étudiante*.
L'association invite tous les étudiants à proposer leurs projets, qu''ils aient été réalisés durant l'année universitaire ou qu'ils soient en cours de réalisation et quel que soit leur domaine d'action : culture, média, environnement, sport, solidarité…
Les étudiants n'ont plus qu'un mois pour déposer leurs dossiers : **date limite le 11 juin 2004.**
La dotation financière s'élève à 5000 euros. Un dossier de presse mettra tout spécialement en valeur les projets primés.
Renseignements et contacts au : Animafac.
Tél : **01 42 22 15 15** / mél. : *cjegou@animafac.net* / site : *www.animafac.net*
===

■■■ Pour une constitution européenne ?

Du 3 au 10 Juillet 2004, le Pôle universitaire européen de Montpellier et le C.E.R.C.O.P. (UFR Droit, université de Montpellier I), organisent une Université européenne d'été sur le thème «Pour une constitution européenne ?». Les doctorants et les jeunes chercheurs sont invités à participer à cette manifestation. Le programme et une fiche de candidature sont à retirer, auprès de leur équipe de recherche et des départements concernés.
Dépôt de candidature avant le 31 mai 2004.
Renseignements et contacts : C.E.R.C.O.P. - 39, rue de l'Université - 34060 Montpellier Cédex. Tél. : **04 67 61 54 06**
www.poluniv-mpl.fr
www.cercop.univ-montp1.fr
===

À propos...

Le SCAC (Service Commun d'Action Culturelle)

Le Service Commun d'Action Culturelle est chargé de la mise en œuvre de la politique culturelle de l'université. Il soutient, développe, initie des projets et recherche les moyens de leur réalisation.
Cette politique culturelle est élaborée suivant trois axes principaux :
> la pédagogie et l'articulation du projet culturel avec la formation initiale et continue dispensée par l'Université ;
> la recherche et ses prolongements dans le domaine de la culture ;
> la diffusion culturelle et le soutien à la création individuelle et collective.
L'action culturelle constitue un des vecteurs majeurs d'échanges entre les différents publics présents sur le campus : étudiants, enseignants, personnels IATOS, ensemble des personnels non enseignants et artistes de tous horizons au sein de l'université et encore plus largement dans le cadre inter-universitaire national et international.
La programmation du SCAC met côte à côte les productions étudiantes et professionnelles dans le domaine du spectacle vivant (musique, théâtre, danse), des arts plastiques, du cinéma, de la création numérique et audio-visuelle. Ainsi au cours de l'année universitaire vous avez retrouvé les *Jeudis en Musique*, des manifestations thématiques, des expositions, des rencontres, des représentations théâtrales et des activités cinématographiques.
Le mois de mai se terminera par une soirée *Poésie* (jeudi 27 mai 2004 à 18 h à la MDE), lecture de poèmes de différents pays et par la manifestation *Travaux Pratiques* organisée au Théâtre de l'Université depuis le 6 mai. Plusieurs spectacles d'étudiants de l'université sont présentés jusqu'au 4 juin.

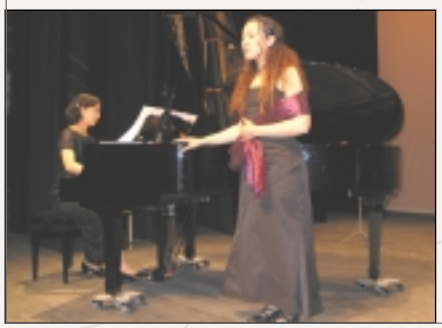

■ «La manie de la villégiature» (photo ci-dessous) de Carlo Goldoni, *Cie Primsautier,* mise en scène d'Antoine Wellens, le vendredi 21 mai et le samedi 22 mai à 19 heures au Théâtre de l'université Paul-Valéry.

■ «Meurtres hors champs» d'Eugène Durif, mise en scène de Virgile Simon, le mercredi 26 mai à 19 heures et le jeudi 27 mai à 20 h 30 au Théâtre de l'université Paul-Valéry.
■ «Grand peur et misère du troisième reich», de Bertolt Brecht, *Cie de l'Atre* et une mise en scène d'Ilène Grange, du mardi 1 juin au vendredi 4 juin à 20 h 30 au *Trioletto*.
Renseignements et contacts :
Service Commun d'Action Culturelle
Tél. : **04 67 14 23 78**
04 67 14 55 98 (Théâtre).
Mél. : *scac@univ-montp3.fr*
theatre@univ-montp3.fr
Site : *http://www.univ-montp3.fr*
(rubrique : «Actualité»).

■■■ Les Journées universitaires de Béziers

Organisées par Université et Recherche en Biterrois (URBI), en partenariat avec les universités Paul-Valéry, Lyon II et Lyon III, le **mercredi 26 mai 2004 à 14 heures**, au Centre universitaire Du Guesclin à Béziers.
Deux interventions sur le thème des sectes :
> «*L'emprise sectaire et les formes extrêmes de l'idéalisation*» par le professeur Bernard Chouvier. Institut de Psychologie, Lyon II.
> «*Des sectes en miroir de l'histoire*» par Jean-Pierre Chantin, professeur agrégé, docteur en Histoire religieuse contemporaine, à l'Institut d'Histoire du Christianisme, Lyon III.
Plus d'informations :
beziers@univ-montp3.fr

■■■ Nomination

Le Président, l'équipe de direction et le comité de rédaction du *Dit* ont le plaisir d'annoncer la nomination, en qualité de «membre à l'étranger» à l'Académie Nationale des Sciences de la République d'Arménie, de M. Gérard DEDEYAN, professeur d'histoire médiévale, Docteur Honoris Causa de l'Université d'État d'Erévan. Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

Georges POYER (1884-1958)

Professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Montpellier de 1922 à 1940

La carrière universitaire de Georges Poyer à la faculté des Lettres de Montpellier décline 18 années de bons et loyaux services avant de se terminer, comme beaucoup, en la prestigieuse Sorbonne.
Ce docteur en médecine et philosophie développe ses travaux surtout en psychologie bien qu'il soit le premier titulaire d'une chaire de sociologie à Montpellier.
On peut grâce à lui en repérer la chronologie mais aussi revenir un instant sur la façon dont nos prédécesseurs jouaient avec les chaires et les carrières.

Georges Poyer, né le 14 mars 1884 à Reims, est un élève fidèle de Georges Dumas (médecin et psychologue). Cette filiation conduit ce normalien (1905), agrégé de philosophie, à entreprendre des études de médecine et une thèse sur *Le Sommeil automatique* (1913). De ses études, il garde un vif intérêt pour la psychophysiologie qui le conduit enfin, en 1921, à présenter une thèse de philosophie sur *Les Problèmes généraux de l'hérédité psychologique*. Le nouveau docteur ne tarde pas à entrer dans la carrière universitaire. Montpellier, où professe Marcel Foucault (cf. *Le Dit*, n° 72, janvier 2004, et n° 73, février 2004), lui en donne l'occasion.

Il est d'abord élu, en 1922, maître de conférences de Philosophie, morale et éducation, lorsque Jean Delvolvé est muté à Toulouse. Il est ensuite nommé professeur titulaire sans chaire[1] en 1926 puis professeur titulaire de la chaire de Sociologie et science de l'éducation en 1929. Lorsque Foucault libère la chaire de Philosophie en 1935, Poyer demande le transfert de son poste sur celle-ci. Il est enfin nommé à la Sorbonne en 1940 où Dumas, pour lequel il rédigea plusieurs chapitres du *Nouveau traité de psychologie*, lui a réservé la chaire de psychologie pathologique qu'il occupera jusqu'en 1955. Il professe donc durant 18 ans à Montpellier, à l'exception des années 1930-1932 où il est remplacé par Alexandre Koyré (cf. *Le Dit*, n° 75, mars 2004) puisqu'il est détaché à la Faculté du Caire (Égypte) pour y développer la psychologie. Durant l'année universitaire 1939-1940, il assure ses cours grâce à «l'autorisation de ses chefs militaires» peut-on lire dans le Registre des délibérations de l'assemblée de la Faculté des Lettres de Montpellier, eu égard sans doute à son âge et à son comportement exemplaire durant la Première Guerre. Léon Brunschvicg rapporte en effet que le médecin militaire Poyer eut une conduite héroïque qui lui valut une citation à l'ordre de l'armée.

On rapporte aussi à son sujet «*qu'à la Sorbonne Poyer (pour ne pas le nommer), s'éveillant sans doute d'un songe intérieur, mit dans l'urne le nom d'un candidat engagé dans le scrutin précédent et dont le sort avait été réglé*». Il n'est sans doute ni le premier, ni le dernier à se faire ainsi prendre. Mais il était sûrement plus agréable à la petite histoire de retenir les mésaventures de celui qui fut un spécialiste du… sommeil automatique ! Cela dit, la nécrologie qui lui est réservée dans *L'Année psychologique* dévoile un aspect moins souriant de sa carrière : «*Il souffrait depuis longtemps d'une extrême faiblesse de la vue, que vint compliquer une atteinte douloureuse de la motricité, très courageusement supportée. De caractère réservé, d'esprit très fin, son œuvre écrite ne fut pas celle qu'on aurait pu attendre de lui.*» Son handicap ne lui permettant plus d'écrire, Poyer devait effectivement dicter ses textes… Il décède le 15 septembre 1958.

La carrière universitaire montpelliéraine de Poyer est l'occasion d'illustrer ce que l'on pourrait appeler en la caricaturant «la valse des chaires» que manipulaient avec dextérité nos anciens. C'est aussi un prétexte pour approcher une page de l'histoire de la sociologie à Montpellier. Car la chaire dont est titulaire Poyer à partir de 1929 à Montpellier est intitulée Sociologie et science de l'éducation.

En 1913, est mise à l'ordre du jour la question du maintien, de la suppression ou de la transformation d'une chaire d'Histoire, fondation de l'université, vacante par suite du décès de son titulaire. Si la suppression est rare et le maintien réservé aux grandes chaires classiques, la transformation reste la solution la plus souvent adoptée. Dans ce cas, trois options sont envisagés au conseil du 5 mai 1913. Transformer la chaire d'Histoire en une chaire de Philologie grecque, de Littérature française ou de Philosophie morale et éducation. C'est la dernière option qui est retenue, au bénéfice de Delvolvé. Dix ans plus tard, la titularisation de ce dernier à Toulouse libère la chaire de Philosophie morale et éducation. En 1923, le conseil doit trancher comme à l'accoutumée entre le maintien, la suppression ou la transformation. Le maintien aurait bénéficié à Poyer, maître de conférences depuis un an, mais le conseil opte pour la transformation en chaire… d'Histoire. Retour à l'envoyeur !

En 1924, c'est au tour de la chaire d'État d'Histoire de se libérer. Et le conseil est alors face à deux demandes. Celle des latinistes qui revendiquent une chaire de Philologie latine et celle des philosophes qui réclament, par l'intermédiaire de Marcel Foucault, une chaire pour Poyer. Les latinistes l'emportent par six voix contre quatre. C'est un échec de plus pour Poyer dont les compétences font pourtant l'unanimité. Voilà pourquoi il est nommé professeur sans chaire en 1926. Faute de mieux ! →

1 - Il existe alors deux types de chaires. Les chaires d'État, financées comme leur nom l'indique par l'État, sont les plus connues, les plus nombreuses et bien sûr les plus prestigieuses. Les chaires d'université sont laissées à la libre appréciation du Conseil des facultés au regard de leur situation locale. À défaut d'en obtenir le financement par l'État, elles peuvent, sur leurs deniers propres évidemment, financer une chaire dite alors d'université pour satisfaire à une demande spécifique d'enseignement ou à une carrière professorale que le calendrier des départs en retraite ne permet pas d'honorer immédiatement sous forme d'une chaire d'État.

En 1929, c'est au tour de la chaire de Langue et littérature latines de se libérer. Si cette chaire prestigieuse est maintenue, c'est parce que la toute récente chaire de Philologie latine est sacrifiée, c'est-à-dire transformée. Les historiens profitent de l'occasion pour transformer leur nouvelle chaire d'université en chaire d'État. Et c'est alors à cette chaire d'université d'Histoire d'être à son tour affectée. «*M. Foucault rappelle qu'au moment de la retraite de M. Cachon, il avait proposé la création d'une chaire de Sociologie et éducation, que la proposition, sans être votée, obtint une minorité importante ; que le conseil tout entier exprima alors le désir que M. Poyer fut titulaire à la première occasion. Foucault renouvelle sa proposition : la chaire dont il demande la création a existé ; l'enseignement de la pédagogie s'est, pendant ces dernières années, beaucoup développé ; M. Poyer a acquis de nouveaux titres à l'estime de ses collègues. [...] La proposition de M. Foucault est mise aux voix. Le vote est secret. Résultat : votants 10, pour 10. À l'unanimité, le conseil demande que la chaire d'Histoire moderne et contemporaine (création de l'université) soit transformée en chaire de Sociologie et éducation. Il émet le vœu que M. Poyer soit nommé à cette chaire.*» Nous sommes le 7 juin 1929. Poyer est titulaire d'une chaire d'université de Sociologie et éducation. Mais comme la Section permanente du Conseil supérieur refuse en définitive la création d'une chaire d'État d'Histoire, c'est la chaire de Sociologie et éducation de Poyer qui devient chaire d'État le 27 novembre 1929 en lieu et place de la chaire de… Philologie latine. Ironie du sort !

Six ans plus tard, lorsque Foucault fait valoir ses droits à la retraite, c'est au tour de la prestigieuse chaire de Philosophie d'être soit maintenue, soit supprimée ou transformée. Elle sera maintenue bien sûr : Poyer exprime en effet le désir d'y être nommé. Mais logiquement, dans la foulée, le conseil demande, le 22 mai 1935, la transformation de la chaire de Sociologie et science de l'éducation en chaire de Langue et littérature anglaises. La sociologie ne résiste pas à l'attrait de la philosophie. Lorsque Poyer quitte Montpellier pour la Sorbonne, la chaire de Philosophie est attribuée à Jean Guitton. La Sociologie, elle, devra attendre 1958, avec la nomination de Jean Servier, pour retrouver une chaire à la Faculté des Lettres de Montpellier. ■

Jean-Paul Laurens
Maître de conférences en sociologie à l'UPV

■■■ Bibliographie :
■ Contribution à la pathologie du sommeil : le sommeil automatique (1914) ■ Les Problèmes généraux de l'hérédité psychologique (1921) ■ «Le rythme du progrès», Les études philosophiques, 1934 ■ «Population et progrès», Revue de métaphysique et de morale, 1935 ■ «Activité mentale, travail intellectuel et pratique» (fasc. 3), dans Georges Dumas (Dir.), Nouveau traité de psychologie, tome 4 (1937) ■ «L'œuvre de Th. Ribot», Centenaire de Th. Ribot, 1939 ■ «La Psychologie des caractères» (fasc. 2) et «Hérédité psychologique» (fasc. 4) dans Georges Dumas (Dir.), Nouveau traité de psychologie, tome 7 (1948) ■ «L'idée de pureté», Revue d'esthétique (1948) ■ «Le délire et les sept univers de la pensée», Cahiers internationaux de sociologie (1948) ■ «L'enseignement de la psychologie pathologique et la culture générale», Année psychologique, 1950.

NOUVELLES PUBLICATIONS

■■ Permanences et ruptures dans l'histoire des Juifs de Roumanie (19e-20e siècles), sous la direction de Carol Iancu - Collection "SEM" N°11, Service des Publications, 20 euros.
>>> *Environ 250 000 Juifs vivaient dans la petite Roumanie d'avant la Première Guerre mondiale, plus de 750 000 dans la Grande Roumanie de l'entre-deux-guerres, moins de 10 000 dans la Roumanie d'aujourd'hui. Environ 4 000 000 furent massacrés pendant la Seconde Guerre mondiale, plus de 300 000 se sont établis dans l'État d'Israël. [...] Les actes de ce congrès, remaniés, enrichis et complétés de nouvelles études, ont été réunis dans ce volume qui apporte un nouvel éclairage sur les permanences et les ruptures qui ont affecté l'ensemble des communautés juives, vivant dans un pays qui a connu d'importants bouleversements géographiques, démographiques et politiques.*

■■ Définir les nations dans l'Europe des Lumières / Defining Nations in Enlightenment Europe (Ouvrage publié avec le concours de Northumbria University), Collection le Spectateur Européen N°5 (sous la direction de Allan Ingram et Elisabeth Détis), Service des Publications, 207 p., 12 euros.
===
■■ Représentations du corps dans les arts du spectacle et la littérature des pays germaniques/Darstellungen des Körpers, études réunies par Catherine Mazellier-Grünbeck et Maurice Godé, Service des Publications, 346 p., 20 euros.
===
■■ La petite ville et ses jeunes, par Jean-Luc Roques, préface de François Dubet, L'Harmattan, coll. «Villes et Entreprises», 240 p., 21 euros.
>>> *La sociologie a surtout centré son attention sur les jeunes des grandes villes ou des banlieues. À de rares exceptions près, elle s'est désintéressée de ceux qui vivent dans de petites villes de province. Les médias ne sont pas en reste dans cette occultation, où la petite ville n'est assimilée qu'à l'image bucolique des personnes âgées ou de l'artisanat local. Les jeunes y sont absents ou invisibles.*
En comparant deux petites villes du Gard, ce livre contribue à comprendre les conduites des jeunes qui vivent dans ce type d'espace. Ni milieu rural ni milieu urbain, la petite ville, par son état d'esprit particulier, exerce bien des pressions sur la jeunesse. Toutefois, par effet de miroir, les jeunes tentent de se libérer de cet «effet local» par quelques expressions ambiguës et contradictoires.
Jean-Luc Roques est docteur en sociologie. Chargé d'enseignement à l'université Paul-Valéry et chercheur dans l'Équipe d'Accueil IRSA (Institut de Recherches Sociologiques et Anthropologiques), il travaille depuis plusieurs années sur la problématique locale en tant que chargé d'étude à l'association culturelle gardoise PEAL (Projet et Étude en Atelier Local).

SOUTENANCES DE DOCTORAT

■■■ De l'inhibition contrôlée au contrôle de l'inhibition : une approche fonctionnelle du déficit lors du vieillissement, thèse en Psychologie - option Psychologie expérimentale , par Mlle Sophie MARTIN, soutenance le **vendredi 14 mai 2004 à 14 heures ,** salle 101, Bâtiment D à l'université Paul-Valéry.
Jury : M. Denis BROUILLET, professeur, université Montpellier III ; M. André CHARLES, professeur, université Bordeaux II ; Mme Marie-Christine GÉLY-NARGEOT, professeur, université Montpellier III ; M. Manuel JIMENEZ, maître de conférences habilité, université Montpellier III ; M. Jacques JUHEL, professeur, université Rennes II ; M. Rémy VERSACE, professeur, université Lyon II.

■■■ Viaje y diario de argel y tunez. Le journal d'Alger du père Ximenez, 1718-1720, thèse en Études romanes - option Études hispaniques, par Mme Leïla OULD CADI épouse MONTEBOURG, soutenance le **samedi 15 mai 2004 à 14 h 30**, salle des colloques, Bâtiment C à l'université Paul-Valéry.
Jury : M. Raphaël CARRASCO, professeur, université Montpellier III ; Mme Anita GONZALEZ RAYMOND, professeur, Université Montpellier III ; M. Mohamed HADDAD, maître de conférences habilité, université de la Manouba, Tunis (Tunisie) ; Mme Lucette VALENSI, directeur d'Études, EHESS Paris ; M. Bernard VINCENT, directeur d'Études, EHESS Paris.
===
■■■ Les acariens Macrochelidae (Acari : Mesostigmata) des systèmes pâturés languedociens : phorésie, arrhénotoquie et exploitation de ressources fugaces, thèse en Biologie des populations et écologie, par Mlle Habiba GLIDA, soutenance le **mardi 25 mai 2004 à 14 heures,** salle des Professeurs, Bâtiment Les Guilhems (administration) à l'université Paul-Valéry.
Jury : M. Michel BERTRAND, maître de conférences, docteur d'État, Université Montpellier III ; M. Yves CAMBEFORT, chargé de recherche CNRS, docteur d'État, Muséum national d'histoire naturelle, Paris ; M. Ibrahim CHERMITI, maître de conférences, docteur, École supérieure d'horticulture, Sousse (Tunisie) ; M. Serge KREITER, professeur, ENSAM, Montpellier ; M. Jean-Pierre LUMARET, professeur, université Montpellier III.
===

[Directeur de la publication : Jean-Marie Miossec, président de l'université Paul-Valéry.
Comité de rédaction : Mustapha Bensaada, Jean-Bruno Renard / Conception-réalisation : M. Bensaada / ISSN : 1620-364X.
Contact : Bureau de la Communication. Tél. : 04 67 14 55 10 / Mél. : communic@univ-montp3.fr]